

Bougival, le 15 juin 2010

Madame le Maire,
Madame, Monsieur, Elu(e) au Conseil Municipal,

Lors du Conseil Municipal du 1er juillet 2010, vous serez vraisemblablement invités à vous prononcer sur la modification du POS, amendée conformément à l'avis du Commissaire enquêteur en date du 9 avril. Si vous acceptez cette modification, elle permettra la réalisation d'une surface de vente de voitures d'occasion sur 6000 m², avec la construction d'un show-room, et celle de 30 logements, dont 12 logements sociaux, sur 2200 m².

La situation de ces terrains est remarquable !

Ils se trouvent :

- à l'entrée de Bougival à la limite de Rueil-Malmaison, juste avant que l'on découvre la Seine et le « Pays des Impressionnistes » ,
- au pied de la Colline des Impressionnistes, site classé en 2001 au titre de la protection des paysages,
- dans le site classé et à proximité immédiate de la propriété des Frênes où vécurent dès 1874, Ivan Tourgueniev, le plus européen des écrivains russes, et Pauline Viardot, la Callas de l'époque. Ils y reçurent les plus grands musiciens, écrivains et hommes influents de leur époque.
- en face du hameau Bizet, vestige de l'âge d'or de Bougival, dont le caractère doit être protégé par « l'inscription au titre des sites ». Là se trouve la maison dans laquelle Georges Bizet écrit l'opéra *Carmen* et où il mourut à 36 ans. Les nouveaux propriétaires ont décidé d'en faire un lieu de mémoire, ouvert au public. Dans le cadre du Festival de Musique 2010 organisé par les Amis de Georges Bizet, la première visiteuse de cette maison patrimoniale a été la célèbre Teresa Berganza qui en a inauguré le Livre d'Or le 8 mai 2010.

Ce sont des atouts exceptionnels pour le développement de Bougival au moment même où son avenir touristique se dessine de plus en plus, tant dans le cadre du Pays des Impressionnistes qu'en raison de l'attention portée par la Région et par l'Etat aux bords de Seine à proximité de Paris. Il est évident que le projet Mercedes compromet très gravement ces atouts de notre ville.

Par ailleurs :

- Peut-on considérer qu'une telle opération aura le caractère durable que certains prétendent quand on sait qu'en quelques années Renault, Peugeot et Volkswagen ont tous abandonné leurs implantations bougivalaises ?

- N'est-elle pas en contradiction avec la démarche entreprise par la Ville en vue de participer à l'Inscription par l'UNESCO de ses paysages Impressionnistes au Patrimoine de l'Humanité ?
- D'autres que nous, et ils sont nombreux, considèrent que cette implantation d'une grande surface de vente de voitures d'occasion sera génératrice de nuisances accrues sur la D113. Elle est de nature à compromettre la possibilité de transformer la D113, dont le fort trafic est actuellement insupportable, en un boulevard urbain dédié à tous les moyens de déplacements, sans exclusions.

Nous avons été informés du projet Mercedes en septembre 2008 et nous avons immédiatement marqué notre désapprobation. Jusqu'à très récemment, nous avons tenté d'obtenir, sans succès, qu'il soit envisagé une autre solution urbanistique valorisante pour notre Ville, qui soit élaborée dans la concertation.

Une enquête publique concernant la Modification du POS nécessaire à la réalisation du projet Mercedes a donc eu lieu du 25 janvier au 25 février 2010

L'information des Bougivalais a été réduite à ce qu'impose la loi.

Soit :

- deux affichages de l'arrêté du Maire instituant l'enquête publique, l'un sur le panneau de la Mairie et l'autre sur le terrain,
- la parution des annonces judiciaires et légales dans 2 journaux locaux.

Une information supplémentaire a néanmoins été donnée sur le site internet de Bougival mais en annonçant, erronément, que l'enquête avait lieu dans le cadre de l'élaboration du PLU !

Avec une telle discrétion d'annonce, aucun Bougivalais n'aurait été informé de cette enquête si nos associations n'avaient fait, elles, circuler largement l'information (création d'un site internet d'information, mailing, pétitions).

Le Commissaire enquêteur a relevé :

- 196 avis donnés dans le registre de l'enquête ou par lettre, dont 14 associations et fédérations d'associations, locales, départementales, régionales et nationales,
- 77 lettres «des plus hautes sommités françaises voire internationales» (ce sont les termes du rapport),
- 1669 personnes qui ont signé la pétition "papier" locale,
- 2262 personnes qui ont signé la pétition sur internet,

On peut constater dans le rapport que les avis pleinement favorables, ou avec des restrictions, s'élèvent à 19 seulement, soit moins de 10 % des avis remis directement au Commissaire enquêteur et 0.5 % de l'ensemble des avis exprimés d'une manière ou d'une autre.

Ajoutons que les autorités de l'Etat (DDEA, DIREN et ABF) ont toutes remis un avis négatif.

Par ailleurs, les conclusions du Commissaire enquêteur sont tout à fait contestables, tant sur la forme que sur le fond, comme l'a fait savoir à Madame le Maire le Bâtonnier, Maître Alain de la Bretesche, Secrétaire Général de la Fédération Patrimoine-Environnement, regroupant 400 associations (voir sa lettre du 19 mai en annexe). Il indique, sans ambiguïté aucune, qu'en cas de modification du POS, la Fédération, « *compte tenu des enjeux [n'hésiterait] pas à saisir la juridiction administrative pour faire annuler l'ensemble de l'opération* ».

En tant que représentant des citoyens de Bougival, élu démocratiquement, il vous appartient maintenant de vous prononcer sur le projet de modification du POS. Il vous est demandé de refléter par votre vote, tout aussi démocratiquement, l'avis des citoyens qui ont largement exprimé leur refus du projet.

Si le conseil municipal refuse la modification du POS, des scénarios favorables sont envisageables. Un projet porté par la commune, élaboré dans la concertation aura un intérêt général plus important que celui porté par Mercedes. Bougival peut trouver les moyens du rachat des terrains en mettant à son compte, comme Mercedes en a l'intention, le bénéfice d'une opération de revente de droits à construire auprès d'un promoteur, et cela sans changer l'affectation des sols. Un simple projet d'immeubles d'habitations avec des logements sociaux, accompagné d'un parc paysager traité en accord avec la colline des Impressionnistes serait par exemple bien préférable. On peut également envisager un projet mixte, culturel et d'habitations (avec un quota de logements sociaux), comportant des ateliers et des commerces créateurs d'emplois, etc...

Par contre, si, par votre vote, le conseil municipal donne l'autorisation de modifier le POS, vous seriez responsable du gel de toute utilisation des terrains et, à fortiori, de la conclusion du PLU, en raison des recours qui ne manqueront pas d'avoir lieu, et ce jusqu'au rendu de l'avis définitif du Tribunal Administratif, ce qui peut prendre plusieurs années.

Nos deux associations, et celles qui nous soutiennent, attendent qu'il soit reconnu que la solution du projet Mercedes n'est ni souhaitable, ni souhaitée pour Bougival. Nous renouvelons notre suggestion qu'une étude d'urbanisme des 8400 m² de terrains soit entreprise, sans plus attendre, avec les conseils d'un Cabinet compétent et en concertation avec les habitants et les associations concernées.

Nous savons que vous avez à prendre, en votre âme et conscience, une décision difficile et pour éviter que vous puissiez ne pas vous sentir libre de la prendre, nous vous suggérons de demander que le vote soit effectué à bulletins secrets.

Nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, Madame, Monsieur Elu(e) au Conseil Municipal, l'expression de notre considération distinguée.

Bénita Carteron
Secrétaire Générale des Amis de Bizet

Guy Wolfers
Président de Patrimoine & Urbanisme